

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL *Séance ordinaire du lundi 29 mars 2021, régulièrement convoqué le 23/03/2021*

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Isabelle HUC, deuxième adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Michel RICCOBENE, Guy CARRON, Pascal GEORGES.

Absence(s) excusée(s) : Patricia CHAUVE, Mathilde LANGUE.

Pouvoir : Patricia CHAUVE donne pouvoir à Pascal GEORGES.

Secrétaire élu (e) : Richard MAZET.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

COMPTE DE GESTION AUBERGE 2020

Considérant la conformité des résultats du Compte de Gestion Auberge dressé par Mme FAVARD, Trésorière principale, avec ceux du Compte Administratif, le maire propose au conseil son approbation.

Compte de gestion approuvé à l'unanimité (14)

COMPTE ADMINISTRATIF AUBERGE 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire.

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réalisation	2 514,48	5 982,50
	Reports	-	44 839,36
	Total	2 514,48	50 821,86
Investissement	Réalisation	5 327,86	6 900,68
	Reports	6 900,68	-
	Restes à réaliser	-	-
	Total	12 228,54	6 900,68
Total Cumulé		14 743,02	57 722,54

Le conseil procède au vote hors la présence du maire.

Compte administratif approuvé à l'unanimité (13)

Vu la délibération du 19/10/2020 décidant de la suppression du budget AUBERGE au 01/01/2021 et son intégration au budget COMMUNE, le maire propose ensuite l'affectation suivante du résultat 2020 au BP COMMUNE 2021 :

- Déficit d'investissement (D001) : 5 327,86 €
- Excédent de fonctionnement reporté (R002) : 48 307,38 €

Proposition adoptée à l'unanimité (14)

COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020

Considérant la conformité des résultats du Compte de Gestion Commune dressé par Mme FAVARD, Trésorière principale, avec ceux du Compte Administratif, le maire propose au conseil son approbation.

Compte de gestion approuvé à l'unanimité (14)

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire.

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Réalisation	293 065,41	347 028,67
	Reports	-	144 735,61
	Total	293 065,41	491 764,28
Investissement	Réalisation	794 289,61	622 668,06
	Reports	20 744,52	-
	Restes à réaliser	641,32	389 979,00
	Total	815 675,45	1 012 647,06
Total Cumulé		1 108 740,86	1 504 411,34

Le conseil procède au vote hors la présence du maire.

Compte administratif approuvé à l'unanimité (13)

Le maire propose ensuite l'affectation suivante du résultat 2020 au BP 2021 :

- Excédent de fonctionnement reporté (R002) : 198 698,87 €

Proposition adoptée à l'unanimité (14)

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Le conseil examine le budget primitif qui s'établit ainsi

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux Crédits	575 576,25	328 570,00
	Reports	-	247 006,25
	Total	575 576,25	575 576,25
Investissement	Nouveaux Crédits	269 268,61	77 624,86
	Restes à réaliser	641,32	389 979,00
	Reports	197 693,93	-
	Total	467 603,86	467 603,86
Total du Budget		1 043 180,11	1 043 180,11

Budget primitif approuvé à l'unanimité (14).

CONVENTION DE TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE

Afin de dématérialiser le contrôle de légalité des décisions d'urbanisme, il convient d'établir une nouvelle convention avec la Préfecture de la Loire.

Convention approuvée à l'unanimité (14)

TARIF OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

La mairie a été saisie d'une nouvelle demande d'occupation du domaine public par un commerçant ambulant (coiffeur). Le maire propose au conseil de fixer un tarif unique de 12€ par demi-journée ou soirée pour toute demande de stationnement d'un véhicule.

Proposition approuvée à l'unanimité (14)

TRAVAUX VOIRIE

Afin de réaliser les travaux de voirie prévus chemin de la Loge et chemin du Tilleul, le maire présente au conseil les devis retenus pour un montant de 15 966,90 € TTC.

Proposition approuvée à l'unanimité (14)

TRAVAUX ECOLE

Afin de réaliser les travaux prévus à la salle d'évolution, le maire présente le plan de financement pour un total de 28 902,20 € TTC et demande l'autorisation de solliciter les subventions afférentes.

Proposition approuvée à l'unanimité (14)

ACQUISITION PARCELLE AU BOURG

Dans le cadre du projet d'aménagement des espaces publics au Bourg, le maire propose l'acquisition de la parcelle C495 (1 049 m²) au prix de 14€ le m².

Proposition approuvée à l'unanimité (14)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Hameau de Celle : compte-rendu rencontre avec les habitants
- ✓ Prochain conseil le 26 avril à 20h00

Vu pour être affiché le 30 mars 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire
Quentin PAQUET

